



CIRCULAIRE N°. 35

Objet : Passage de la flamme olympique dans l'enceinte du Palais des Nations

1. La flamme olympique a entamé le 1^{er} juin dernier un périple qui la mènera sur les cinq continents avant d'achever le 13 août à Athènes pour la Cérémonie d'ouverture des jeux.
2. Elle passera par le Palais des Nations à Genève le jeudi 24 juin 2004 selon le programme suivant :

11h29	Arrivée de la flamme sur la Place des Nations.
11h30	Entrée dans l'enceinte du Palais des Nations par le Portail des Nations qui sera ouvert pour l'occasion. Le porteur empruntera l'Allée des Nations jusqu'à la Sphère Armillaire.
11h32	Le Directeur général et Monsieur Adolf Ogi, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport, au service du développement et de la paix, accueilleront le porteur de la flamme et prononceront une allocution.
11h38	Départ du porteur vers la Place des Nations en suivant le même itinéraire.
3. Les Missions permanentes, le personnel des Nations Unies et des institutions spécialisées sont invités à venir acclamer le porteur de la flamme sur l'ensemble du parcours dans l'enceinte du Palais. Sous réserve des exigences de service, les chefs de service sont vivement encouragés à libérer les fonctionnaires pour leur permettre d'assister à cet événement exceptionnel.

Le Directeur général
(Signé) Sergei **Ordzhonikidze**